

Département fédéral de l'intérieur DFI

Office fédéral de la statistique OFS

Division Population et formation Section Travail et vie active

Révision de la nomenclature suisse des professions (proposition CH-ISCO) : consultation

Association professionnelle : AGORA

Adresse: Avenue des Jordils 5, 1006 Lausanne

Personne de contact :

Nom: Bardet Prénom: Loïc

Email : I.bardet@agora-romandie.ch Téléphone : 021/614.04.73 ou 079/718.01.88

Veuillez svp indiquer quels sont les catégories CH-ISCO que vous avez évaluées (indiquez le numéro svp). Si vous avez remarqué des problèmes, merci de les indiquer ainsi que la solution que vous proposez.

Numéro de la catégorie CH-ISCO	Problème	Solution proposée
13110 (1-5) Directeurs et cadres de di- rection, agri- culture, sylvi- culture et pêche: Chef d'exploi- tation BF	 Maraîchers apparaissent deux fois Fausse catégorie pour l'ensemble 	Déplacement dans la catégorie 6 (Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche)
13215 Chef d'exploitation caviste BF	Fausse catégorie	Déplacement dans la catégorie 6 (Agri- culteurs et ouvriers qualifiés de l'agri- culture, de la sylviculture et de la pêche)
92 Ma- nœuvres de l'agriculture, de la pêche et de la sylvicul- ture	Extrêmement compliqué	Faire une seule sous-catégorie pour tout le champ professionnel agricole

Y a-t- des intitulés de professions qui concernent votre domaine qui ne sont pas listés, si oui dans quelle catégorie CH-ISCO proposez-vous de les classer ?

Profession	CH-ISCO proposé
Main-d'œuvre qualifiée dans le champ professionnel agricole	61
Main-d'œuvre qualifiée agricole	611
Maître agriculteur	61100

Paysanne diplômée	
Chef d'exploitation agricole avec BF	
Paysanne avec BF	
Agriculteur CFC	
Agropraticien AFP, orientation agriculture	
Main-d'œuvre qualifiée avicole	612
Maître aviculteur	61200
Chef d'exploitation avicole avec BF	
Aviculteur CFC	
Agropraticien AFP, orientation agriculture	
Main-d'œuvre qualifiée viticole	613
Maître viticulteur	61300
Chef d'exploitation viticole avec BF	
Viticulteur CFC	
Agropraticien AFP, orientation cultures spéciales	
Main-d'œuvre qualifiée maraîchère	614
Maître maraîcher	61400
Chef d'exploitation maraîchère avec BF	
Maraîcher CFC	
Agropraticien AFP, orientation cultures spéciales	
Main-d'œuvre qualifiée arboricole	615
Maître arboriculteur	61500
Chef d'exploitation arboricole avec BF	
Arboriculteur CFC	
Agropraticien AFP, orientation cultures spéciales	
Main-d'œuvre qualifiée caviste	616
Maître caviste	61600
Chef d'exploitation caviste avec BF	
Caviste CFC	
Agropraticien AFP, orientation vinification	
Ouvrier agricole non qualifié	92100

Autres remarques :

Parallèlement à la révision de la nomenclature, et bien que ceci ne soit pas complément lié à la consultation en cours, il est nécessaire de régler la problématique de la saisonnalité de certaines professions. C'est pourquoi nous demandons que tant le nombre des chômeurs que celui des actifs soient calculés en moyenne annuelle lors du calcul du taux de chômage en vue de définir quelles professions sont soumises à l'obligation d'annoncer.

Formulaire à renvoyer svp au plus tard le 30.01.2019 à l'attention de :

Anne-Laure Paroz:

Annelaure.paroz@bfs.admin.ch

058 463 62 69